



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre le racisme

Question écrite n° 95685

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les observations concernant la France que le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) a rendues publiques le 27 août 2010. En effet, le CERD - un organe composé d'experts indépendants qui surveille l'application de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale par les États signataires de cette convention, ratifiée par la France le 28 juillet 1971 - a déclaré prendre note de l'information selon laquelle l'État partie, en l'occurrence la France, prépare un plan national de lutte contre le racisme. Elle lui demande donc de décrire ce plan national de lutte contre le racisme et les moyens mis en oeuvre pour son exécution.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95685

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13463

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)